

Bonterra annonce une augmentation de l'offre de placement privé par d'actions accréditatives à 13 millions de dollars et placement privé simultané de 2 millions de dollars d'actions ordinaires

NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS, NI PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS.

Val-d'Or, QC – Le 15 mars 2021 – Ressources Bonterra Inc. (TSX-V: BTR, OTCQX: BONXF, FSE: 9BR2) (« Bonterra » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que, dans le cadre de son financement par placement privé « dans la mesure du possible » annoncé précédemment, la Société et un syndicat de mandataires dirigé par Cormark Securities Inc., collectivement, les « **mandataires** ») ont accepté d'augmenter la taille de le placement. Selon les conditions révisées du placement, la Société a convenu d'émettre 9 030 000 actions ordinaires de la Société sur une base accréditatives (les « **actions accréditatives** ») pour un produit brut de 13 003 200 \$ à un prix de 1,44 \$ par action accréditative et 2 000 000 d'actions ordinaires de la Société (les « **actions ordinaires** ») pour un produit brut de 2 100 000 \$ à un prix de 1,05 \$ par action ordinaire (le « **placement** »).

La Société et les mandataires pour compte ont également convenu d'augmenter l'option accordée aux placeurs pour compte (le « **option des mandataires** »), pouvant être exercée en tout ou en partie à tout moment jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement, qui permettra aux mandataires pour compte de vendre jusqu'à 1 390 000 actions accréditatives supplémentaires et jusqu'à 350 000 actions ordinaires supplémentaires, dans chaque cas, aux mêmes conditions que le placement.

Le produit brut de l'émission d'action accréditative sera utilisé pour les dépenses d'exploration canadiennes et sera qualifié de « **dépenses minières accréditatives** », telles que définies au paragraphe 127(9) de la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « **dépenses admissibles** »), qui seront engagées au plus tard le 31 décembre 2022 et renonciation en faveur des souscripteurs avec une date d'entrée en vigueur au plus tard le 31 décembre 2021, si les dépenses admissibles sont réduites par l'Agence du revenu du Canada, la Société indemniserà chaque souscripteur d'action accréditative pour tout impôt supplémentaire payable par ce souscripteur en raison du fait que la Société n'a pas renoncé aux dépenses admissibles comme convenu.

Le produit net du l'émission des actions ordinaires sera affecté au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

L'offre devrait être clôturée le ou vers le 7 avril 2021 et est soumise à certaines conditions de clôture, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'acceptation de la Bourse de croissance TSX. Le placement est effectué par voie de placement privé au Canada. Les actions accréditatives émis dans le cadre du placement seront soumis à une période de retenue au Canada expirant quatre mois et un jour après la date de clôture du placement.

À propos de Ressources Bonterra Inc.

Bonterra est une société d'exploration aurifère canadienne possédant un vaste portefeuille d'actifs d'exploration avancée dont le point d'ancrage est une usine de concentration d'or centrale située au Québec, au Canada. La Société possède trois principaux actifs, Gladiator, Barry et Moroy avec des ressources qui totalisent collectivement 698 000 onces dans les catégories mesurées et indiquées, et 1,4 million d'onces dans la catégorie présumée. Environ 130 000 mètres de forage seront utilisés pour mettre à jour cette ressource prochainement. Il est important de noter que la Société possède la seule usine de traitement d'or autorisée et opérationnelle dans la région, qui est actuellement aux deux tiers du processus d'autorisation pour passer de 800 à 2 400 tonnes par jour. Bonterra se concentre sur la progression de l'exploration avancée à une société de développement au cours des 18 prochains mois afin de créer de la valeur pour les actionnaires.

Pour plus amples renseignements

Pascal Hamelin, Président et chef de la direction

Courriel: ir@btrgold.com

2872 Chemin Sullivan, Bureau 2, Val-d'Or, Québec J9P 0B9

819-825-8678 | Site Web: www.btrgold.com

La Bourse de croissance TSX ni son prestataire de services de réglementation n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde et énoncés prospectifs

Les Actions Ordinaires offertes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendus aux États-Unis en l'absence d'inscription ou d'une dispense applicable aux exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat et il n'y aura pas de vente d'Actions Ordinaires dans tout État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant l'utilisation du produit du placement, la performance future de notre entreprise, son exploitation, son rendement financier et sa situation financière, ainsi que les objectifs, stratégies, convictions et intentions de la direction. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « planifier », « prévoir », « anticiper », « estimer », « vouloir » et des termes similaires faisant référence à des événements et résultats futurs. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et attentes actuelles de la direction. Toute information prospective est intrinsèquement incertaine et sujette à diverses hypothèses, risques et incertitudes, notamment la nature spéculative de l'exploration et de la mise en valeur de ressources minérales, la fluctuation des prix des produits de base, le traitement fiscal futur des actions accréditives et les risques et la disponibilité du financement, comme décrit plus en détail dans nos récents dépôts de titres disponibles sur www.sedar.com. Les événements ou résultats réels peuvent différer considérablement de ceux projetés dans les déclarations prospectives, et nous vous déconseillons de vous fier indûment à ces rapports. Nous n'assumons aucune obligation de réviser ou de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si la loi en vigueur l'exige.